## BRETTEVILLE SUR ODON Arrondissement de CAEN Canton de Caen I Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation:

L'an DEUX MIL VINGT TROIS

Le 8 décembre 2023

Le 18 décembre 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance

publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage:

Etaient présents :

Le 22 décembre 2023

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Mesdames: ASSELINE, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET,

LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice: 27

Messieurs: BOUFFARD, BRUNEAU, DUTHILLEUL, FAUDOT, ,

LEBOURGEOIS, LE MASSON, LESUEUR, MORAND.

MORTREUX, RICHET, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 24

Votants : 25

Absents:

Monsieur

Madame BARNAUD

Madame BENKHADDA

**DEGUSSEAU** 

(excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN)

Jocelyne FERY a été élue secrétaire

## **OBJET: FINANCES: AVANCES SUR SUBVENTIONS**

VU l'article L 1612 – 1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget de l'exercice 2023

CONSIDÉRANT qu'en début d'exercice il est nécessaire de permettre au CCAS, à l'AJBO et à LCBO de fonctionner dans les conditions habituelles,

\*\*\*\*\*

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que des avances sur les **subventions 2024** limitées à 25 % du montant de la subvention allouée au titre de **l'exercice 2023** seront versées à :

- AJBO pour un montant de 49 500 €
- CCAS pour un montant de 3 250 €
- LCBO pour un montant de 12 000 €

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le 22 décembre 2023

Certifié exact.

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20231218-20230706-DE Date de télétransmission : 22/12/2023 Date de réception préfecture : 22/12/2023 Pour extrait conforme,

En Mairie, le 22 décembre 2023

Le Maire

Patrick LECAPLAIN